



## **ÉCOLE DE LA PETITE-GARE**

### **QUATRIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022 PAR TEAMS**

**MARDI 22 MARS 2022**

À la 4<sup>e</sup> séance régulière du conseil d'établissement de l'école de la Petite-Gare tenue le **22 mars 2022 à 19 h 00** à La Prairie, sur TEAMS et à laquelle sont présents :

Mmes Corina-Maria Zosim, Sandra Santa Ruiz, Patricia Girard et MM. Medoune Mouhamad Seck, Francisco Oliveira Machado, tous membres parents formant quorum.

Mmes Annie Viveiros, Sonia Leboeuf, Amélie Lefebvre et M. Emmanuel Maynard, représentants du personnel enseignant;

Mme Michèle Lavigne, représentante du service de garde;  
Mme Sophie Mitchell, représentante du service de garde;

Mme Sophie Tougas, directrice de l'école;  
Mme Julie Marceau, directrice adjointe de l'école.

#### **1.0 MOT DE BIENVENUE**

Mme Tougas souhaite la bienvenue à tous.

#### **2.0 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM**

Le quorum est respecté. Le membre absent était M. Éric Bonin.

#### **3.0 QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question du public.

#### **4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Nous allons reporter le point 10.0 de la grille-matière puisque la consultation n'est pas terminée. S'il n'y a pas de changement, vous pourrez l'approuver par courriel. S'il y avait des changements à la grille-matière, nous ferions un conseil d'établissement extraordinaire la semaine prochaine. Mme Tougas mentionne avoir discuté de cela avec la présidente, Mme Girard. La rencontre sera reportée à mardi prochain soit à midi ou à 18 h 45. Les membres du conseil acceptent la rencontre de mardi prochain à 18 h 45, s'il y a des changements à la grille-matière. À ce moment, Mme Tougas enverrait un courriel pour expliquer la procédure.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Emmanuel Maynard

QUE les membres du conseil adoptent l'ordre du jour du 22 mars 2022.  
**(C-É.21-22-870) – Adopté**

## **5.0 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JANVIER 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Viveiros

QUE les membres du conseil adoptent le procès-verbal du 25 janvier 2022.  
**(C-É.21-22-871) - Adopté**

### **BUDGET ÉCOLE**

#### **6.0 Montants et plan de déploiement des mesures (À APPROUVER)**

Mme Tougas présente un document avec les montants qui seront octroyés à l'école. Les membres du conseil avaient reçu le document à l'avance afin d'en prendre connaissance. Mme Tougas présente chacune des mesures et explique comment les montants sont dépensés.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Emmanuel Maynard

QUE les membres du conseil approuvent montants et plan de déploiement des mesures.  
**(C-É.21-22-872) - Approuvé**

#### **7.0 FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES (RÉSOLUTIONS)**

Le Club Optimiste a fait un don de 411 \$ pour les classes de première année afin d'acheter des livres de littératures jeunesse. Les classes de cinquième année ont reçu un montant de 414 \$ pour faire l'achat de livres de littérature jeunesse. Finalement, les classes de deuxième année ont reçu 700 \$ afin d'acheter des livres de littérature jeunesse. Mme Tougas mentionne que nous avons accumulé un montant de 339 \$ en intérêt dans les différents fonds à destination spéciales. Elle demande la possibilité de faire le transfert de ce montant dans le budget cour d'école afin d'éventuellement acheter un module de jeux. Les membres du conseil d'établissement acceptent à l'unanimité.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Patricia Girard

QUE les membres du conseil adoptent fonds à destinations spéciales.

**(C-É.21-22-873) - Adopté**

#### **8.0 ACTIVITÉ 6<sup>e</sup> ANNÉE (À APPROUVER)**

Mme Viveiros aimerait faire un album de finissants avec tous les élèves de sixième année. Dans cet album, tous les élèves auraient une photo et un message. La première et la quatrième de couverture seraient en couleur. Les enseignants ont trouvé un imprimeur de Delson pour le faire. Le montant prévu pour la réalisation de cet album serait en bas de 20 \$. Mme Viveiros demande au conseil d'établissement de facturer ce montant aux parents des élèves de sixième année. L'album de finissants serait la seule activité chargée aux parents. Toutes les autres sont absorbées par l'école. Si jamais un parent ne pouvait pas payer, l'école pourrait venir soutenir la famille.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Patricia Girard

QUE les membres du conseil adoptent l'activité de 6<sup>e</sup> année.

**(C-É.21-22-874) - Adopté**

## **9.0 GRILLE-MATIÈRES (À APPROUVER)**

Point reporté

## **10.0 PHOTO SCOLAIRE (PRÉSENTATION)**

Nous avons réservé la même compagnie pour les photos soit Fotoplus pour le jeudi 15 septembre 2022. Les élèves auront une photo de groupe à l'horizontale et nous verrons tout leur corps. Un membre demande la possibilité d'avoir un fond blanc. Par le passé, la demande avait été faite à la compagnie, cependant il n'était pas possible de le faire. La compagnie avait ajouté des fonds blancs en brique et en planche de bois.

## **11.0 CONFÉRENCE POUR LES PARENTS (ANNEXE 83)**

Nous avons fait l'achat de plusieurs conférences. Elles sont présentement accessibles aux parents. L'école a fait plusieurs rappels par courriel et nous avons remis un signet à chacun des enfants de l'école afin de faciliter la connexion. À ce jour, nous ne savons pas encore le nombre de parents qui ont utilisé ce service.

Un membre parent mentionne que les conférences sont intéressantes, mais qu'il serait bien d'avoir accès au PowerPoint format papier pour suivre et prendre des notes. Cela rendrait la rencontre plus dynamique.

## **12.0 CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023 (INFORMATION)**

Présentation du calendrier-école 2022-2023.

L'école débute le 31 août 2022 et se termine le 22 juin 2023.

La journée des photos scolaire sera le 15 septembre.

Les deux journées pédagogiques-école seront le 27 janvier et le 16 juin.

La journée bassin Nord sera le 19 septembre.

Le calendrier sera déposé sous peu sur le site Internet de l'école.

## **13.0 RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE (À APPROUVER)**

Il n'y a pas eu de changement dans les règles de vie de l'école. Nous avons simplement modifié un titre et nous en avons déplacé un autre. Le document a été présenté aux membres du conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Patricia Girard

QUE les membres du conseil approuvent les règles de vie

**(C-É.21-22-875) – Approuvé**

## **14.0 SERVICE DE GARDE**

### **14.1 Cahier des règles de fonctionnement du Service de garde (à approuver)**

Il y a de petits changements mineurs :

Point 2.1 : nous avons modifié la date de fin du service de garde en fonction du calendrier scolaire, soit le 22 juin

Point 4.2 : Le service de valet était de 7 h 30 à 7 h 50, cette année, mais il débutait trop tôt, selon les besoins, il débutera à 7 h 40, l'an prochain.

Point 6.4 : Nous avons fait l'ajout d'un courriel de confirmation envoyé aux parents lors des inscriptions afin que les parents sachent qu'ils ont bien inscrit leur enfant.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Girard

QUE les membres du conseil approuvent les règles de fonctionnement du Service de garde ainsi que la date d'ouverture du service de garde.

**(C-É.21-22-876) - Approuvé**

## **14.2 Journées pédagogiques au service de garde**

Nous avons ouvert 2 pédagogiques sur 4 lors des premières journées en août, cette année. C'était la première fois depuis 2016 que nous le faisons à la demande du conseil d'établissement. Nous allons vous faire le bilan de ces journées, car nous devons prendre une décision pour l'année 2022-2023. Le 30 août, nous avons 51 élèves d'inscrits et le 31 août, nous en avons 52 élèves d'inscrits. Une dizaine d'élèves ne s'est pas présentée. Nous avons à payer trois éducatrices, la classe principale et le concierge. Une fois tous les calculs faits, l'école est déficitaire de 1 559 \$. Normalement, lorsque le service de garde ouvre lors des journées pédagogiques, il doit s'autofinancer. Ce qui ne fut pas le cas lors des deux journées en août dernier.

La demande au conseil d'établissement est de ne pas ouvrir le service de garde lors des 4 journées pédagogiques du mois d'août. Les membres du conseil acceptent à l'unanimité que le service de garde ouvre le 31 août 2022.

Mme Sophie Mitchell mentionne le retour des sorties lors des journées pédagogiques l'an prochain. Elle en mentionne quelques-unes : Cabane à sucre des petits sportifs, le centre des sciences, l'école du cirque, clip n'climb.

## **15.0 INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

- Mesures sanitaires (information) : Pour l'école, tout se passe relativement bien. Les élèves peuvent retirer leur masque une fois qu'ils sont assis. Nous constatons que plusieurs élèves décident tout de même de le garder. Nous continuons de faire le suivi au niveau des cas dans l'école. Nous continuons de vous aviser à chaque semaine. Les enseignantes mentionnent que les élèves vivent bien avec cela. Ils sont très résilients.
- Bénévole de l'année (suivi) : Nous avons fait notre vidéo au retour de la relâche afin de souligner l'excellent travail de notre bénévole de l'année. Nous allons présenter Mme Sylvia Fontaine, bénévole à la bibliothèque. La vidéo est déjà envoyée.

## **16.0 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE**

Il y a eu une réunion le 16 mars.

Il y a eu un point concernant la première communication, les membres du conseil d'établissement doivent parler de ce point lors de soirée du conseil de leur école.

Ils ont parlé de la politique relative aux contributions financières demandées aux parents du secteur jeune : tout était en accord. Ils ont retravaillé en sous-groupe différentes formulations.

Présentation du portrait de la réussite des élèves du centre de services scolaire. Constat : nous avons de très hauts taux de réussite.

La date de la soirée des bénévoles est reportée au 25 mai.

Il y aura une conférence offerte gratuitement aux parents du centre de services scolaire par Bruno Landry soit le 27 avril ou le 4-5 et 18 mai. Cela coutera 5 346 \$.

FCPQ invitation pour les parents à une conférence gratuite sur la gestion du temps et des routines, il faut se rendre sur le site du CQJDC.

Salon de l'apprentissage : Il aura lieu le 9 et 10 avril prochain. Il y aura plusieurs exposants et exposés offerts par des bénévoles. L'entrée sera gratuite.

Mme Girard demande si nous avons un comité environnement à l'école et du compost. Mme Tougas mentionne que par le passé oui, mais que pendant la pandémie, nous avons fait une pause afin de diminuer les manipulations. Les enseignants peuvent l'ajouter dans leurs comités. Mme Girard mentionne qu'il a des budgets de disponibles.

#### **17.0 CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

#### **18.0 AUTRES SUJETS**

Aucun

#### **19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

20 h 18

-----  
Patricia Girard  
Vice-président

-----  
Sophie Tougas  
Directrice